

921

État des recettes, des transferts et des dépenses électorales d'un parti inscrit pour une période de campagne électorale



Le présent formulaire doit être déposé au plus tard quatre mois après le jour de scrutin.

Pour la période de campagne électorale allant du

DATE

AU

DATE

Parti inscrit

NOM

Vérificateur

NOM DU VÉRIFICATEUR

NOM DE L'EXPERT-COMPTABLE AUQUEL LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE ADRESSÉES (s'il ne s'agit pas du vérificateur nommé ci-dessus)

DÉCLARATION

Je soussigné, agent financier, dépose l'état des recettes, des transferts et des dépenses électorales d'un parti inscrit pour une période de campagne électorale ainsi qu'un rapport de vérification établi par un vérificateur qualifié. Je déclare que les renseignements fournis par les présentes sont, à ma connaissance, complets, vrais, exacts et conformes aux dispositions de la *Loi sur le financement des élections*.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'agent financier

\_\_\_\_\_  
Date (aaaa-mm-jj)

# État des recettes, des transferts et des dépenses électorales

---

## Revenus de la campagne électorale

300	Dons (en argent)	_____	\$	←	Reportez à la ligne 635, formulaire 920.
305	Dons (en nature)	_____		←	Reportez à la ligne 635, formulaire 920.
310	Transferts provenant d'associations de circonscription	_____		←	ligne 700
320	Transferts provenant de candidats officiels	_____		←	ligne 710
330	Activités de financement	_____			
350	Revenus de placement	_____			
	Autres recettes (précisez)	_____			
360	_____	_____			

**390 Total des recettes** (total des lignes 300 à 360) ligne 390 \_\_\_\_\_ \$

## Dépenses électorales et transferts

400	Dépenses électorales	_____	\$		
410	Transferts aux associations de circonscription	_____		←	ligne 595
420	Transferts aux candidats officiels	_____		←	ligne 720
				←	ligne 730

**430 Total des dépenses électorales et des transferts** (total des lignes 400 à 420) ligne 430 \_\_\_\_\_ \$

**440 Excédent/(déficit) électoral** (ligne 390 moins ligne 430) ligne 440 \_\_\_\_\_ \$

↗  
Reportez à la ligne 265, formulaire 920.

## Annexe 1 – Dépenses électorales (Y INCLUS LES DÉPENSES EN NATURE)

---

500	Publicité	_____
505	Affiches, dépliants, articles promotionnels	_____
510	Dépréciation	_____
515	Activités de financement	_____
520	Location de meubles et de matériel	_____
525	Honoraires et traitements	_____
530	Intérêts et frais bancaires	_____
535	Services juridiques et services de vérification	_____
540	Location de locaux de réunion	_____
545	Occupation de bureaux (loyer, services publics)	_____
550	Fournitures de bureau et frais de poste	_____
555	Sondages (sondages d'opinion et études de marché)	_____
560	Enseignes et supports	_____
565	Transport, logement et nourriture	_____
570	Téléphone	_____
	Autres (précisez)	_____
580	_____	_____
585	_____	_____

**595 Total des dépenses électorales**

<b>597 Moins les dépenses en nature</b> (total des lignes 500 à 585)	ligne 595	_____	\$
<b>599 Total des dépenses électorales donnant droit à un remboursement</b>	ligne 597	_____	\$
	ligne 599	_____	\$

Reportez à la ligne 400.

## Annexe 2 – Transferts provenant des associations de circonscription et des candidats officiels

Ne remplissez la présente annexe que si des transferts ont été reçus de la part d'associations de circonscription ou de candidats officiels du parti inscrit pendant la période de campagne électorale.

### A. Transferts provenant d'associations de circonscription

Nom de l'association de circonscription (joignez une liste au besoin)	\$ Montant total des transferts provenant de chaque association de circonscription
<b>Montant total des transferts provenant d'associations de circonscription</b>	<b>Ligne 700</b> \$

1. Liste jointe :      Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_

↑  
Reportez à la ligne 310.

### B. Transferts provenant de candidats officiels

Nom du candidat officiel (joignez une liste au besoin)	\$ Montant total des transferts provenant de chaque candidat officiel
<b>Montant total des transferts provenant de candidats désignés</b>	<b>Ligne 710</b> \$

Liste jointe :      Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_

↑  
Reportez à la ligne 320.

## Annexe 3 – Transferts aux associations de circonscription et aux candidats officiels

Les renseignements suivants doivent être fournis pour tout transfert effectué par le parti inscrit au profit d'une association de circonscription ou d'un candidat officiel pendant la période de campagne électorale.

### A. Transferts à des associations de circonscription

Nom de l'association de circonscription (joignez une liste au besoin)	\$ Montant total des transferts à chaque association de circonscription
<b>Montant total des transferts à des associations de circonscription</b>	<b>Ligne 720</b> \$

1. Liste jointe :           Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_

↑  
Reportez à la ligne 410.

### B. Transferts à de candidats officiels

Nom du candidat officiel (joignez une liste au besoin)	\$ Montant total des transferts à chaque candidat officiel
<b>Montant total des transferts à des candidats officiels</b>	<b>Ligne 730</b> \$

1. Liste jointe :           Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_

↑  
Reportez à la ligne 420.